

ARGENT

LOGEMENT FAMILLE VIE PRATIQUE

# Assurance vie le choix de



Diversification



Sécurité



Conseils



Arbitrages  
automatiques

Performants et peu onéreux, les contrats d'assurance vie en ligne multiplient les services pour adapter leurs outils haut de gamme au grand public. Nous passons

en revue les contrats à privilégier, en fonction de vos besoins.

**E**n une petite dizaine d'années, les contrats en ligne ont fait une entrée remarquée sur le marché de l'assurance vie. Leurs points forts : la possibilité de consulter et de gérer son contrat sur internet ou par téléphone (la souscription nécessite un échange de courrier), d'accéder aux fonds de sociétés de gestion parmi les plus prestigieuses et à des outils de gestion de haut niveau. Le tout, à prix réduits. En comparaison, les contrats distribués auprès du grand public par les banquiers et assureurs font plutôt pâle figure. Et si les contrats en ligne ne représentent que 7 milliards d'euros sur les 1 350 milliards d'euros placés par les Français en assurance vie, leur développement est croissant. Selon un assureur, sur 10 nouveaux contrats ouverts aujourd'hui, un est souscrit en ligne. Parmi eux, les contrats des banques en ligne, comme Boursorama, Fortuneo ou ING Direct qui profitent d'une notoriété importante et de moyens marketing conséquents, dominent très largement le secteur. Plus modestes, de petits courtiers indépendants comme Altapfits, Finance Sélection ou Linxea se distinguent en proposant des contrats encore moins chers et souvent plus innovants.

► **Frais de versement et de gestion réduits.** Sans agences à entretenir, ni commerciaux à rémunérer, les distributeurs de contrats en ligne peuvent se permettre de casser les prix. Quand

# en ligne la performance

les réseaux traditionnels prélèvent de 2 à 5 % sur chaque versement, ceux-là ne prennent rien. Côté frais de gestion, ils se contentent de 0,85 % par an pour ceux distribués par les banques en ligne et, généralement, de 0,60 % pour ceux des courtiers, un niveau tarifaire dans la fourchette basse du marché. Avec un contrat en ligne sans frais d'entrée et des frais de gestion de 0,60 % par an, par exemple, un investisseur plaçant 10000 € paiera moins de 500 € de frais sur 8 ans, moitié moins que s'il avait investi cette même somme avec 3 % de frais d'entrée et 0,90 % de frais de gestion annuels.

Mais surtout, ces prix attractifs ne s'accompagnent pas d'une baisse des services, bien au contraire. Comme les contrats haut de gamme du marché, les assurances vie en ligne proposent toutes, outre des fonds en euros – sans risque – relativement performants, plusieurs dizaines de supports d'investissement pour diversifier son épargne en actions, en obligations ou en immobilier. Et toutes autorisent une gestion fine et active, un suivi des performances très simple sur internet, des frais d'arbitrage gratuits et la modification de son allocation d'un simple clic, avec une réactivité quasi immédiate (les ordres sont exécutés dès le lendemain). Les services de gestion sont très complets et offrent de nombreuses options d'arbitrages automatiques voire pour certains, la possibilité de déléguer la gestion de son contrat à un professionnel. Quant aux conseils prodigués: s'ils ne valent pas ceux que peut attendre un client fortuné de son conseiller en gestion de patrimoine ou de sa banque privée, ils n'ont rien à envier à ceux dispensés par le conseiller de sa banque ou de sa compagnie d'assurances.

Contrairement aux idées reçues, il n'y a d'ailleurs pas plus de risques à souscrire un contrat sur internet que

chez son banquier. Le distributeur, simple intermédiaire, n'est pas dépositaire des fonds qu'on lui confie. Tous les chèques ou virements sont adressés à l'assureur qui garantit le contrat et s'engage à le respecter sur toute sa durée. En cas de faillite du distributeur, l'assureur continuera à le gérer, ou revendra le portefeuille clients à un autre distributeur. Le seul risque réside donc



Gestion déléguée



Accessibilité



**Vous pouvez accéder  
aux meilleurs fonds  
du marché à peu de frais**

dans l'éventuelle faillite de l'assureur. Or, ceux qui se cachent derrière la soixantaine de contrats actuellement proposés sur internet ne sont pas les moindres. Pionnier sur ce créneau, E-Cie Vie n'est autre qu'une filiale de l'assureur Generali, tandis qu'ACMN Vie appartient au Crédit mutuel Nord Europe et Suravenir au Crédit mutuel Arkéa. Il en est de même pour les nouveaux venus que sont Oradéa Vie (Société générale), Spirica (Crédit agricole) ou Swiss Life.

► **En fonction de vos besoins, certains contrats sont plus adaptés que d'autres.** Si les contrats en ligne sont tous de très bonne facture et ont de nombreux points en commun, certains sortent du lot. Selon que vous souhaitez bénéficier d'un fonds en euros performant, d'un choix étoffé de fonds ou être épaulé dans la gestion de votre épargne, voici les contrats à privilégier. Et si l'un d'entre eux vous séduit par la qualité des supports proposés, et un autre par ses formules de gestion pilotée, rien ne vous empêche d'en ouvrir plusieurs.



### Vous cherchez à diversifier vos placements

C'est l'un de leurs principaux atouts : les assurances vie sur internet proposent toutes, à côté du fonds en euros sans risque, plusieurs dizaines, voire centaines de fonds différents pour diversifier votre épargne. Un éventail de choix essentiel pour élaborer une allocation d'actifs performante et diversifiée (actions, obligations...) répartie dans divers secteurs géographiques et dans des entreprises de tailles et de secteurs d'activité distincts. Si la répartition s'avère judicieuse, cela permet de diminuer les risques tout en augmentant la performance globale de l'investissement. Surtout, ces contrats intègrent les meilleurs fonds du marché, ceux qui occupent les premières places des palmarès depuis de longues années et qui sont gérés par des maisons prestigieuses comme Carmignac Gestion, Edmond de Rothschild AM, Financière de l'Échiquier ou encore BlackRock. De quoi donner un sacré coup de vieux aux assurances vie grand public commercialisées par les banques dont l'offre se limite souvent à une quinzaine de fonds maison (gérés par la banque) et rarement très performants.

Pour se faire une idée plus précise de la diversité, comme de la qualité des fonds proposés par les contrats de notre sélection (voir le tableau p. 38), nous avons fait appel à Quantalys, une société spécialisée dans l'analyse et la création de portefeuilles. Verdict : si tous sont globalement d'un très bon niveau, certains sont plus performants. C'est notamment le cas de Mes-Placements Liberté (Finance Sélection) dont 45 % des 155 fonds proposés figurent, selon Quantalys, parmi les 20 % les meilleurs de leur catégorie. De même, des contrats comme Mes-Placements Vie (Finance Sélection) et MonFinancier Liberté Vie côté courtiers, ou bien Boursorama Vie et Symphonis Vie côté banques, permettent de se constituer des portefeuilles très diversifiés avec d'excellents fonds. À l'inverse, le choix offert par ING Direct Vie et Monabanq Vie nous semble insuffisant.

Certains contrats ne se contentent pas de proposer l'achat de fonds. Après avoir créé la première assurance vie en ligne en 2001, le courtier Altaprofits vient de lancer Titres@vie. Outre l'accès à 270 fonds, ce contrat est le premier à proposer l'achat, en direct, des 120 plus importantes actions cotées en France (celles de l'indice SBF 120), moyennant des frais de courtage de 0,29 %. Si le contrat n'est pas aussi souple qu'un compte-titres (l'achat se fait au cours de clôture du soir si l'ordre d'achat est passé avant 12 heures, sinon à celui du lendemain), il permet d'investir en direct en actions tout en bénéficiant de l'avantageuse fiscalité de l'assurance vie. Rappelons que si le contrat est ouvert depuis plus de 8 ans, la part des gains contenue dans les retraits est soumise aux prélèvements sociaux de 12,3 %, mais exonérée d'impôt sur le revenu dans la limite de 4 600 € par an pour une personne seule (9 200 € pour un couple).

D'autres contrats proposent de diversifier son épargne dans l'immobilier d'entreprise via l'acquisition de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). Leur intérêt est de verser des rendements élevés et stables dans le temps (de 5,63 %, en moyenne, en 2010, voir le n° 1062 du *Particulier*, p. 56). Via une assurance vie, l'investisseur profite aussi d'une fiscalité avantageuse (voir plus haut), bien plus favorable que celle des revenus fonciers à laquelle sont classiquement soumises les SCPI. Évitez toutefois celles proposées dans Boursorama Vie ou Mes-Placements Vie (UFG Pierre et Selectin-

vest 1) qui ne figurent pas parmi les plus performantes du marché. Certains contrats, comme Mes-Placements Liberté ou Frontière Efficente (notamment distribué par MonFinancier) proposent, en revanche, d'investir dans des SCPI plus intéressantes, via des offres limitées dans le temps (comme Efimmo de Sofidys ou Pierre Plus de Ciloger). Attention, tout de même, au mode de prélèvement des frais, variable selon les assureurs. Soit les SCPI sont accessibles à un tarif avantageux (à leur valeur de « réalisation »), auquel cas l'assureur ne va reverser que 85 à 90 % des revenus distribués chaque année, et conserver le solde, en guise de

frais de gestion. Soit elles le sont à un tarif plus élevé (le tarif de souscription standard), avec la perception intégrale des revenus de la SCPI. Dans les deux cas, il faut aussi déduire les frais de gestion du contrat. Enfin, grâce à la fiscalité avantageuse de l'assurance vie, l'investisseur peut espérer une rentabilité légèrement supérieure à celle du fonds en euros, en acceptant un risque supérieur.

► **À PRIVILÉGIER** tous les contrats présentés page 39, à l'exception d'ING Direct Vie et de Monabanq Vie, car ils permettent une forte diversification de votre épargne. Titres@vie est le seul, pour l'instant, à proposer l'achat d'actions en direct.

### Vous préférez la sécurité des fonds en euros

Les assurances vie en ligne n'étant gérées que par une poignée d'assureurs, nombreuses sont celles à proposer les mêmes fonds en euros. C'est ainsi que la moitié des contrats de notre sélection (voir p. 38), assurés par E-Cie Vie, propose le même fonds en euros, Eurossima. Si le choix s'avère réduit, tous ces fonds en euros affichent, en revanche, des rendements très compétitifs, largement supérieurs à la moyenne du marché depuis de longues années. En 2010, les trois principaux assureurs (ACMN Vie, E-Cie Vie et Suravenir) ont versé 4,10 %, à

## LES FONDS EN EUROS DES ASSURANCES VIE EN LIGNE

Assureur Nom du fonds	Rendements <sup>(1)</sup>			Distributeurs (contrats proposant le fond)
	en 2008	en 2009	en 2010	
ACMN Vie Sélection Rendement	4,60 %	4,20 %	3,50 %	Altaprofits (Abivie), Hedios Patrimoine (Hedios Vie), Linxea (Linxea Évolution), MonFinancier (MonFinancier Liberté Vie).
ACMN Vie Internet Opportunités	Créé en 2009		4,10 %	
E-Cie Vie Eurossima	4,45 %	4,05 %	4,10 %	Altaprofits (Altaprofits Vie), Finance Sélection (Mes-Placements Vie), Linxea (Linxea Vie), MonFinancier (MonFinancier Vie) et les contrats de Boursorama Banque, ING Direct et Monabanq.
Spirica <sup>(2)</sup>	5,25 %	5,01 %	4,51 %	Mes-Placements (Mes-Placements Liberté)
Suravenir <sup>(2)</sup>	4,50 %	4,10 %	4,10 %	Fortuneo (Symphonis Vie), Linxea (LinxeaAvenir).
Swiss Life <sup>(2)</sup>	4,45 %	4,10 %	3,41 % <sup>(2)</sup>	Altaprofits (Titres@Vie).
Rendement moyen du marché <sup>(4)</sup>	4 %	3,70 %	3,30 %	

(1) Rendements nets de frais de gestion, avant prélèvements sociaux et fiscalité. (2) Rendement minimal. Pour certains épargnants, il a pu atteindre 4,40 %, en fonction de l'encours du contrat et de la part investie en dehors du fonds en euros. (3) Assureurs ne proposant qu'un seul fond en euros pour leurs contrats sur internet. (4) Selon la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

comparer aux 3,52 % distribués par l'Afer et aux 3,30 % servis, en moyenne, par les contrats du marché (voir le n° 1059 du Particulier, p. 22).

Ces bonnes performances, souvent très proches d'un assureur à l'autre, s'expliquent d'abord par leur politique commerciale. Certains n'hésitent pas à user de tours de passe-passe – en rognant sur leur propre rémunération ou en versant davantage aux assurés de contrats en ligne, au détriment du reste de leur clientèle – pour gonfler artificiellement leurs rendements. Une tendance qui a toutes les chances de perdurer encore plusieurs années, tant que les assureurs cherchent activement à se développer sur internet, et tant que ces soutiens ne leur coûtent pas trop cher (ce qui est le cas, vu la proportion encore modeste de l'assurance vie en ligne). Pour certains fonds en euros, les bons rendements sont, toutefois, davantage liés à la qualité de leur gestion. Créés récemment, de tailles encore modestes et davantage investis en actions ou en immobilier que les fonds traditionnels, Internet Opportunités (ACMN Vie) et le fonds en euros de Spirica (ex-Axeria Vie) n'ont pas à supporter le poids d'obligations peu rentables et ont su profiter de belles opportunités sur le marché obligataire, à la suite de la crise financière de 2008. À noter, cependant, que les titulaires d'un contrat assuré

### Nos critères de sélection

Nous avons retenu les contrats des 4 principales banques en ligne, et ceux distribués par les courtiers en ligne spécialistes de la gestion de patrimoine les plus expérimentés, ayant au moins 4 ans d'existence. Aucun de ces contrats ne prélève de frais sur versements ou sur arbitrages.

### Diversité et qualité des supports

L'évaluation, confiée à Quantalys (www.quantalys.com), société spécialisée dans l'analyse et la constitution de portefeuilles de fonds, repose sur une notation volontairement sévère, pour mieux distinguer les contrats. Le moins bien noté reste de qualité supérieure à la plupart des assurances vie bancaires grand public.

## NOTRE SÉLECTION DE 16 CONTRATS D'ASSURANCE VIE EN

Distributeur Coordonnées	Contrat	Assureur	Frais de gestion annuels <sup>(2)</sup>	Versements minimaux		Diversité et qualité des supports proposés	
				À la souscription	Programmés Par support <sup>(1)</sup>	Nombre de supports	Diversité de l'offre
<b>CONTRATS DISTRIBUÉS PAR DES BANQUES EN LIGNE</b>							
<b>Boursorama Banque</b> boursorama.com	Boursorama Vie		0,85 %	1 000 €	100 €/mois 25 €/mois	200 dont 1 SCPI <sup>(4)</sup>	5/5
<b>Fortuneo Banque</b> fortuneo.fr	Symphonis Vie		0,75 %	500 €	50 €/mois aucun	130	4/5
<b>ING Direct</b> ingdirect.fr	ING Direct Vie		0,85 %	1 000 €	100 €/mois 20 €/mois	18	2/5
<b>Monabanq</b> monabanq.com	Monabanq Vie		0,85 %	1 000 €	75 €/mois 50 €/mois	25	2/5
	Monabanq Vie Premium		0,80 %	5 000 €	100 €/mois 50 €/mois	150	3/5
<b>CONTRATS DISTRIBUÉS PAR DES COURTIERS EN LIGNE</b>							
<b>Altaprofits</b> altaprofits.com	Abivie		0,60 %	1 000 €	75 €/mois 15 €/mois	290	4/5
	Altaprofits Vie		0,84 %	1 200 €	75 €/mois 15 €/mois	320	4/5
	Titres@Vie <sup>(1)</sup>		0,60 %	1 000 €	75 €/mois 15 €/mois	390 dont 120 actions	4/5
<b>Finance Sélection</b> mes-placements.fr	Mes-Placements Liberté		0,50 %	500 €	100 €/mois 50 €/mois	155 <sup>(3)</sup>	3/5
	Mes-Placements Vie		0,60 %	1 000 €	100 €/mois 50 €/mois	250 dont 2 SCPI <sup>(4)</sup>	5/5
<b>Hedios Patrimoine</b> hedios-vie.com	Hedios Vie		0,60 %	1 000 €	100 €/mois aucun	50	2/5
<b>Linxea</b> linxea.com	LinxeAvenir		0,60 %	500 €	75 €/mois aucun	200	3/5
	Linxea Évolution		0,60 %	500 €	75 €/mois aucun	310	3/5
	Linxea Vie		0,60 %	1 000 €	75 €/mois 25 €/mois	390	4/5
<b>MonFinancier</b> monfinancier.com	MonFinancier Liberté Vie		0,60 %	1 000 €	75 €/mois aucun	375	5/5
	MonFinancier Liberté		0,60 %	1 000 €	75 €/mois 50 €/mois	240	3/5

(1) Les caractéristiques indiquées sur cette ligne correspondent à l'achat de fonds. Pour les actions: souscription minimale de 3 000 €, frais de gestion de 0,84 % par an et frais de transaction de 0,29 % (25 € minimum). (2) Les Frais de gestion des unités de compte. (3) Choisis par l'épargnant.

**Notation de la diversité de l'offre**

Les fonds proposés doivent permettre de se constituer une allocation diversifiée, investie sur tous types d'actifs (actions, obligations...) dans différentes zones géographiques et secteurs d'activité, avec des profils de gestion variés.

**Notation de la qualité des fonds proposés**

Chaque fonds ayant au moins 3 ans d'ancienneté est noté selon sa performance passée, son comportement en phase de hausse et de baisse du marché et le talent du gérant. La moyenne obtenue a permis d'obtenir une note sur 5. Retrouvez la méthodologie complète de notre enquête, la liste de tous les supports présents dans chaque contrat, et la note attribuée par Quantalys sur [leparticulier.fr](http://leparticulier.fr) en complément de cet article.

LIGNE	
Qualité des fonds	Notre avis
3/5	Contrat satisfaisant, notamment dans l'offre de fonds. Frais de gestion un peu élevés.
4/5	Le meilleur contrat des banques en ligne : offre de fonds pertinente et outils de suivi.
3/5	Offre de fonds peu étoffée, mais des formules de gestion pilotée attractives.
3/5	Points faibles : offre de fonds restreinte et frais de gestion élevés (Monabanq Vie), gestion pilotée peu performante et arbitrages automatiques facturés (Vie Premium).
3/5	Pionnier de l'assurance vie en ligne, ce courtier est aussi l'un des plus innovants : nombreux outils d'aide en ligne, conseils par téléphone, gestion pilotée dès 5 000 € placés... Titres@Vie est le seul contrat permettant d'investir directement en actions.
3/5	
5/5	Contrats très performants, notamment Mes-Placements Liberté, aux frais de gestion les plus bas de notre sélection. Peu d'outils en ligne, mais du conseil personnalisé par téléphone.
4/5	Un contrat original, avec une allocation d'actifs clé en main et des offres ponctuelles.
4/5	
3/5	Trois bons contrats, très comparables. Linxea met l'accent sur le conseil, dans ses bureaux à Paris et Lyon, par téléphone, ou via de nombreux outils de gestion en ligne, notamment pour suivre et faire évoluer son allocation d'actifs dans le temps.
3/5	
4/5	Deux contrats avec une offre de fonds de qualité (notamment dans Liberté Vie). Conseillers joignables par téléphone et deux (bientôt trois) bureaux physiques en France.
3/5	

par ACMN Vie, à qui deux fonds en euros sont proposés, ont tout intérêt à privilégier Internet Opportunités à Sélection Rendement, ce dernier ayant vocation à verser des rendements identiques à ceux versés aux autres clients (non internet) de l'assureur, moins intéressants.

► **À PRIVILÉGIER** tous les fonds en euros proposés page 37 puisque, à l'exception de Sélection Rendement (voir plus haut) et du fonds en euros de Swiss Life peu rentable, ils devraient continuer à verser des rendements dans le haut de la fourchette du marché dans les années à venir.



**Vous voulez être conseillé**

Pour s'y retrouver dans cette offre pléthorique, l'investisseur peut compter sur différentes aides. D'abord, tous ces contrats mettent à disposition des assurés – toujours gratuitement – des outils de recherche performants, permettant de faire le tri parmi les fonds disponibles, en fonction de leur univers d'investissement (actions France, actions Europe, obligations d'État...), leur performance ou leur degré de risque. Et beaucoup proposent aussi des portefeuilles types dont les épargnants peu avertis peuvent s'inspirer, en fonction de leur degré d'aversion au risque. En la matière, les services les plus élaborés ont été développés par Altaprofits (avec son outil d'allocation d'actifs Asset Allocator), Fortuneo et Linxea. Ce dernier propose des outils et informations permettant de suivre au mieux la progression de son portefeuille, et va jusqu'à recommander les arbitrages à effectuer pour faire évoluer son épargne dans le temps. Sachez aussi que Quantalys met à disposition, sur son site ([www.quantalys.com](http://www.quantalys.com)), des portefeuilles types adaptés à une vingtaine de contrats en ligne.

Mais gérer son assurance vie sur internet ne signifie pas pour autant que tout se fait en ligne.

(4) Que nous déconseillons, voir p. 37. (5) Dont, de manière ponctuelle, certaines SCPI attractives, voir p. 37.

En effet, il est toujours possible de joindre un conseiller par téléphone, même si certains se contentent de communiquer les informations figurant déjà sur le site. Avantage, ici, aux contrats distribués par les courtiers: tous ceux figurant dans notre tableau p. 38 (il s'agissait d'un critère de sélection) disposent d'une petite équipe de conseillers de niveau bac + 5 ou diplômés en gestion de patrimoine pour répondre aux questions, des plus classiques aux plus pointues.

► **À PRIVILÉGIER** les contrats distribués par les courtiers, pour le conseil par téléphone; et plus particulièrement ceux d'Altaprofits, Fortuneo et Linxea, pour les outils d'aide en ligne.

### Vous souhaitez profiter d'**arbitrages automatiques**

Pour aider les assurés à gérer leur contrat sans le suivre au jour le jour, la plupart des contrats proposent des options d'arbitrage automatiques, développées par leur assureur. Les quatre principales: l'option « dynamisation », visant à transférer, une fois par an, les intérêts générés par le fonds en euros, sur des fonds actions; la « sécurisation des plus-values », avec un transfert vers le fonds en euros de la plus-value réalisée par un fonds actions, dès qu'il a grimpé de 5 ou 10 %, par exemple; l'option « arrêt des pertes » (aussi appelé « Stop Loss »), visant à vendre un fonds actions dès qu'il a baissé de 5 % ou 10 %, par exemple, par rapport à son prix d'achat (si l'option est à seuil « absolu »), ou bien par rapport au niveau le plus élevé qu'il a préalablement atteint (à seuil « relatif »); et le « rééquilibrage automatique », reconstituant, tous les ans ou tous les trimestres, l'allocation d'actifs d'origine.

Les assurés séduits par ce type de gestion doivent éviter les contrats des banques en ligne, soit parce qu'ils ne proposent aucune de ces options (c'est le cas d'ING Direct Vie et de Monabanq Vie), soit parce qu'elles sont systématiquement facturées (28 € l'arbitrage avec Symphonis Vie, ou 1 % des sommes arbitrées avec Boursorama Vie et Monabanq Vie Premium). Parmi l'offre des courtiers, les contrats assurés par ACMN Vie sont les plus séduisants: tous proposent – gratuitement – les quatre options présentées plus haut (à l'exception de la

formule « arrêt des pertes à seuil relatif », mais qui devrait être intégrée aux contrats d'ici à la fin de l'année). Parmi les contrats assurés par E-Cie Vie, les options sont également souvent gratuites (le « rééquilibrage automatique » n'est pas proposé), sauf l'« arrêt des pertes à seuil relatif », dont le coût s'élève à 0,50 % des sommes arbitrées.

► **À PRIVILÉGIER** les contrats offrant de nombreuses options sans frais comme LinxeaVie, Titres@vie et ceux assurés par ACMN Vie.

### Vous préférez **déléguer la gestion** à un professionnel

Les formules de gestion pilotée (aussi appelée gestion sous mandat) représentent la solution idéale pour les investisseurs souhaitant profiter des rendements des marchés boursiers sans avoir le temps – ou les connaissances – pour le faire eux-mêmes. Alors que la plupart des établissements traditionnels réservent ce type de gestion à leur clientèle fortunée, 7 des 16 contrats de notre sélection y donnent accès pour un placement de quelques dizaines de milliers d'euros, voire de seulement 5 000 € chez Altaprofits et Boursorama (voir tableau p. 41). Concrètement, l'assuré choisit, à la souscription ou par la suite, s'il souhaite gérer son contrat directement ou en gestion pilotée (seul Titres@Vie permettant de panacher les deux types de gestion au sein du même contrat) puis sélectionne l'une des formules proposées, plus ou moins risquées. Conseillé par des sociétés de gestion renommées (Lazard Frères Gestion, Edmond de Rothschild AM, Rothschild & Cie Gestion...), l'assureur répartit alors l'épargne dans différents fonds, puis modifie cette répartition en fonction de la conjoncture. Les performances passées des différentes formules de gestion pilotée plaident en leur faveur, avec des gains proches de 20 % en 2010 pour les formules les plus risquées proposées dans Abivie et Boursorama Vie, quand le CAC 40 baissait de 3,34 % sur la période.

Attention, car les performances indiquées dans le tableau page ci-contre ne tiennent pas compte des frais. Ceux-ci prennent souvent la forme d'une majoration des frais de gestion du contrat, de 0,10 point pour ING Direct Vie (ils passent alors de 0,85 à 0,95 % par an) à 0,40 point pour

**7 ASSURANCES VIE EN LIGNE À FORMULE DE GESTION PILOTÉE**

Distributeur / Gérant / Nom du contrat	Mise mini.	Frais de gestion (par an)	Profils de gestion proposés (et part investie en actions)	Performances <sup>(1)</sup> 2010 du profil le...	
				...moins risqué	...plus risqué
Altaprofits / Lazard Frères Gestion / Altaprofits Vie	5 000 €	0,84 %	10 profils, + ou - investis en actions, dont un Carte blanche (de 0 à 100 % de fonds actions).	7,81 %	17,54 %
Altaprofits / DWS Investments / Abivie	5 000 €	0,84 %	3 profils: Risque 1 (de 30 à 70 % de fonds actions), Risque 2 (de 50 à 90 %) et Risque 3 (de 70 à 100 %).	14,42 %	19,60 %
Altaprofits / Lazard Frères Gestion / Titres@Vie	5 000 €	0,84 %	1 profil Carte blanche (de 0 à 100 % de fonds actions).	Contrat lancé en 2011	
	30 000 €	0,94 %	1 profil Gestion privée (de 20 à 60 % de fonds actions ou d'actions en direct).		
Boursorama Bque / E. de Rothschild AM/Boursorama Vie	5 000 €	0,85 %	4 profils: Défensif (de 5 à 45 % de fonds actions), Équilibré (de 30 à 70 %), Dynamique (de 55 à 85 %) et Offensif (de 80 à 100 %).	6,60 %	22,00 %
Fortuneo / Federal Finance / Symphonis Vie	30 000 €	0,75 % <sup>(2)</sup>	3 profils: Modéré (de 0 à 40 % de fonds actions), Équilibré (de 30 à 70 %) et Dynamique (de 60 à 95 %).	5,66 %	10,48 %
ING Direct / Rothschild & Cie Gestion / ING Direct Vie	20 000 €	0,95 %	4 profils: Prudent (de 15 à 35 % de fonds actions), Équilibré (de 35 à 65 %), Dynamique (de 55 à 95 %) et Offensif (de 90 à 100 %).	4,80 %	15,71 %
Monabanq / Invesco AM / Monabanq Vie Premium	15 000 €	1,25 %	4 profils: Équilibré (de 35 à 65 % de fonds actions), Évolutif (de 0 à 100 %), Dynamique Europe et Dynamique Monde (de 60 à 95 %).	10 % <sup>(3)</sup>	12,20 %

(1) Performances brutes, hors frais de gestion et avant fiscalité. (2) S'ajoutent un prélèvement de 10 à 15 % de l'éventuelle plus-value réalisée (selon le profil choisi), prélevé chaque semestre, et les frais sur les arbitrages opérés par le gérant (28 € par arbitrage). (3) Du 25 janvier au 31 décembre 2010.

Monabanq Vie Premium (qui passent à 1,25 % par an, ce qui nous semble prohibitif). Quant à Altaprofits Vie et Boursorama Vie, ils ne facturent pas ce service. Dès lors, ces contrats – dont les frais de gestion se situent dans la moyenne haute du marché – deviennent tout à fait compétitifs. À éviter, tout de même, la gestion pilotée de Symphonis Vie, peu performante et onéreuse (c'est le seul contrat à facturer les arbitrages, 28 €, opérés par le gérant!).

À signaler, enfin, deux autres initiatives intéressantes, proposées par de nouveaux distributeurs (ne figurant donc pas dans notre sélection) : via son contrat Croissance Vie, Épargnissimo propose des formules de gestion pilotée de trois sociétés de gestion différentes pour 1 500 € d'investissement seulement. Par ailleurs, Assurancevie.com, au sein du contrat Puissance Vie, donne accès à un fonds d'un nouveau genre, géré par Raiffeisen Capital Management (poids lourd de la gestion d'actifs en Autriche) visant un gain de 6 à 10 % l'an, en investissant dans les supports proposés par le contrat.

► **À PRIVILÉGIER** les contrats présentés dans le tableau ci-dessus, à l'exception de ceux de Fortuneo et de Monabanq.



**Vous avez pour priorité d'investir progressivement**

Les contrats sont tous très accessibles et peuvent généralement être ouverts pour moins de 1 000 €. Les personnes souhaitant y investir progressivement doivent tout de même regarder de près les caractéristiques des versements programmés. Si tous les contrats peuvent être alimentés à partir d'un minimum de 50 ou 100 €/mois seulement, certains exigent de respecter, en plus, un versement mensuel minimal de 25 ou 50 € par support sur lequel l'assuré souhaite investir (voir tableau p. 38). Cette condition peut être très pénalisante. Si son contrat exige de placer chaque mois un minimum de 50 € par support (c'est le cas des contrats de Finance Sélection et Monabanq), un client souhaitant consacrer 5 % de son épargne mensuelle dans un fonds très risqué, par exemple, devra y investir 1 000 € par mois.

► **À PRIVILÉGIER** les contrats de Fortuneo et Hédios Patrimoine, et certains de ceux distribués par Linxea et MonFinancier qui n'imposent pas de mise minimale par support.

AURÉLIEN FERRON